



FORMATION COMMISSION FAMILLE-BARREAU DE PARIS
15 octobre 2026
Expérience canadienne
LORRAINE FILION t.s. médiatrice familiale et coach coparentale, QUÉBEC
lorfilion@yahoo.ca

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

État des lieux Coaching coparental

- ❑Services mis en place aux États-Unis depuis 30 ans
- ❑Services disponibles au Québec depuis environ 15 ans
- ❑Association québécoise de coaching coparental en cours de constitution
- ❑Association française de coaching coparental créée en France en 2024
- ❑Association belge de coachs coparentaux est en cours de constitution
- ❑Association luxembourgeoise de coaching coparental est en cours de constitution
- ❑Association suisse de coachs est en cours de constitution
- ❑RIFICC(réseau international de coachs coparentaux) sous l'égide de AIFI est à constituer une charte internationale de déontologie

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

POURQUOI METTRE EN PLACE LE COACHING ET LA COORDINATION PARENTALE?

Pour mieux répondre aux besoins des familles séparées

- Conflit modéré –coaching coparental
- Haut conflit-coordination parentale
- Reconnaissance des limites de la médiation dans l'accompagnement des parents séparés
- Importance de l'interdisciplinarité
- Aide à l'enfant à se dégager du conflit de loyauté (coaching)
- Aide aux parents pour mieux prendre en compte l'intérêt de leur enfant et ses besoins de protection (coordonnateur parental)

Impact de la coordination parentale USA ET CANADA

- Retombées positives sur l'intensité des procédures judiciaires déposées par les parents (Brewster et al., 2011; Henry, Fieldstone et Bohac, 2009); Cyr, Québec, 2014 (un an sans ou très peu de recours en justice
- Perception positive des professionnels
- Perception plutôt négative des parents , mais pas des enfants
- Pas de retombée sur les indices de coparentalité (Deutch et al., 2018)
- Certaines caractéristiques individuelles de ces parents minent l'efficacité des interventions visant l'amélioration des comportements

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

IMPACT POSITIF SELON LES ENFANTS COORDINATION PARENTALE (CP)

CYR, ÉTUDE PROGRAMME COODINATION PARENTALE, MONTRÉAL,2016

Importance de rencontrer le CP plus d'une fois afin de pouvoir exprimer adéquatement leur point de vue

Importance de rencontrer séparément les frères et sœurs, afin d'éviter qu'un enfant taise son opinion, par inconfort ou par peur de représailles.



L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

Impact du coaching coparental
KARINE POITRAS
PSYCHOLOGUE ET CHERCHEUR,QUÉBEC, 2022

Certaines études ont démontré:

Efficacité au niveau des habiletés à la communication et la résolution de conflits entre ex-conjoints selon les femmes , maintien des acquis alors que les hommes notent une amélioration moindre

Fonctionne en ligne également

Données de recherche sont insuffisantes pour démontrer l'efficacité du coaching coparental

Professionnels expriment un appui favorable à ces initiatives et considèrent que ces services sont utiles aux familles

À réfléchir : les pratiques auprès des parents vivant des conflits sévères de séparation devraient proposer des services plus spécialisés



L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

DISTICTIONS ET SIMILARITÉS

COACHING COPARENTAL		COORDINATION PARENTALE
Confidentialité totale		Pas de confidentialité
Bilans périodiques aux parents au sujet de leurs mini-accords		Rapports au juge
Bilan final de fermeture aux parents et aux avocats avec le consentement des parents		Rapport au juge
Soutien à l'enfant pour qu'il puisse se dégager du conflit de loyauté(rencontres régulières)		Soutien à l'enfant particulièrement centré sur ses besoins de protection du conflit des parents (quelques entretiens)
Détection des violences		Détection des violences
Rétablissement de modalités de communication parentale (mails, sms, application virtuelle pour parents séparés..) Centrée sur la transmission d'informations utiles concernant l'enfant, afin de le décharger de son rôle de messager Contribution et collaboration avec les avocats des parents et de l'enfant est cruciale et favorisée Recours aux avocats est fréquent en cours de processus pour soutenir le coaching et éviter une procédure judiciaire		Rétablissement de modalités de communication parentale (mails, SMS. Application virtuelle pour parents séparés..) centrée sur la transmission d'informations utiles concernant l'enfant, afin de le décharger de son rôle de messager Contribution et collaboration avec les avocats des parents et de l'enfant est cruciale et favorisée Parents ont besoin du juge pour trancher des litiges en cours de processus

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

Comment la culture judiciaire et les avocats ont-ils adhéré ? Est-ce une pratique ancrée dans les mœurs au Québec ?

- **CONSTITUTION D'UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION entre le Barreau, la magistrature, le ministère de la Justice, le centre consensus depuis 2012**
- **RECOURS À UN ENGAGEMENT ÉCRIT** des avocats à la promotion de l'intérêt supérieur de l'enfant
- **RAPPEL DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES: informer , conseiller, agir en tout temps de façon courtoise et respectueuse** envers l'autre parent, l'autre avocat et le coach; **ne déposer aucune nouvelle procédure judiciaire** pendant le coaching coparental sauf en matière d'urgence;
- **Formation des avocats à la justice participative (modes amiables) depuis 20 ans**
- **Nouveau code de procédure civile (CPC 2014: article 1: «** Les parties doivent considérer le recours aux modes privés de prévention et de règlement de leur différend avant de s'adresser aux tribunaux ».

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

Points d’alerte (risques,signaux)

- Compétition stérile entre certains professionnels
- Manque de disponibilité de formations certifiantes
- Méconnaissance des différents dispositifs
- Travail insuffisant en interdisciplinarité
- Retard du législateur pour reconnaitre dans la loi les divers dispositifs mis en place pour accompagner les familles séparées
- Manque de financement de l’état pour soutenir les plus démunis
- Rareté de recherches scientifiques sur les divers dispositifs mis en place

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

RÉFÉRENCES

- AFCC Task Force on Parenting Coordination. (2006). Guidelines for parenting coordination. Family Court Review, 44(1), 164-181
- American Psychological Association. (2012). Guidelines for the practice of parenting coordination. American Psychologist, 67(1), 63-71
- Birnbaum, R., Bala, N., & Cyr, F. (2011). Children's experiences with family justice professionals in Ontario and Ohio. International Journal of Law, Policy and the Family, 25(3), 398-422
- Child Trends. (2010). The parenting coordination (PC) project implementation and outcomes study report. Consulté à l'adresse http://www.apapracticecentral.org/update/2010/04-29/pc-report.pdf
- Cyr, F. (2012). Soutenir la coparentalité chez les couples séparés à haut conflits Défi ou utopie ? Des solutions innovatrices basées sur la complémentarité des interventions psycho-juridique. Revue Scientifique de l'AIFI, 5(2), 1-30
- Cyr, F. (2016). Étude évaluative de l'implantation d'un projet pilote de coordination parentale à la Cour supérieure du Québec (division Montréal),Rapport présenté au ministre de la Justice du Québec,167 pages
- Filion, L. (2018).Coaching coparental auprès des familles séparées : un nouveau champ de pratique en émergence pour les travailleurs sociaux, Revue Intervention, no.148, VOL. 1, 2018, 91-107
- Henry, W. J., Fieldstone, L., Thompson, M., & Treharne, K. (2011). Parenting coordination as an antidote for high-conflict divorce and court relitigation. Journal of Divorce & Remarriage, 52(7), 455-471

L.FILION TOUS DROITS RÉSERVÉS 2026

RÉFÉRENCES (SUITE)

- Kelly, J. B. (2008). Preparing for the parenting coordination role: Training needs for mental health and legal professionals. Journal of Child Custody, 5(1-2), 140-159. doi:10.1080/15379410802070476 Kelly, J. B. (2014). Including children in the parenting coordination process: A specialized role. Dans S. A. Higuchi & S. J. Lally (Éd.), Parenting coordination in postseparation disputes: A comprehensive guide for practitioners. (p. 143-170). Washington: American Psychological Association.
- Quigley, C., & Cyr, F. (2014). Gestion psychojuridique des situations familiales à haut niveau de conflit. Dans K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Éd.), L'enfant et le litige en matière de garde: regards psychologiques et juridiques, Collection D'enfance (p. 255-278). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Sullivan, M. J. (2008). Coparenting and the Parenting Coordination Process. Journal of Child Custody, 5(1-2), 4-24. doi:10.1080/15379410802070351 Sullivan, M. J. (2013). Parenting coordination: Coming of age? Family Court Review, 51(1), 56- 62